



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

- Comptes sociaux semestriels au 30 juin 2015
- Rapport semestriel d'activité
- Attestation du Président
- Rapport des commissaires aux comptes

CFI – Compagnie Foncière Internationale

Société anonyme au capital de 512 534 Euros

Siège social : 72, rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Comptes intermédiaires au 30 juin 2015

Du 01 janvier 2015 au 30 juin 2015

I - Bilan au 30 juin 2015

ACTIF <i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2015			31.12.2014
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (4) Concessions, brevets et droits similaires				
Immobilisations corporelles (4) Autres immobilisations corporelles	2	1	1	1
Immobilisations financières (5) Participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	6		6	6
Total actif immobilisé	8	1	7	7
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients (6)				8
Autres créances (6)	12		12	61
Avances et acomptes versés				
Valeurs mobilières de placement (7)	937		937	1 536
Disponibilités (8)	12		12	144
Charges constatées d'avance	6		6	13
Total actif circulant	967		967	1 762
TOTAL GENERAL	975	1	974	1 769

PASSIF (En milliers d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	513	513
Prime de fusion	6	6
Réserve légale	51	51
Autres réserves		
Report à nouveau (9-10)	291	8
Acompte sur dividendes (9-10)		
Résultat de l'exercice	-160	283
Total capitaux propres (9-10)	701	861
Provisions pour risques et charges (11)	142	142
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (6)	30	104
Dettes fiscales et sociales (6)	58	613
Autres dettes (6)	43	49
Produits constatés d'avance		
Total dettes	131	766
TOTAL GENERAL	974	1 769

II - Compte de résultat au 30 juin 2015

<i>En milliers d'Euros</i>	30.06.2015	31.12.2014
Produits d'exploitation		
Production vendue de services		2
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2
Reprises sur amortissements et provisions		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation		2
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	99	160
Impôts, taxes et versements assimilés	11	9
Salaires et traitements	24	63
Charges sociales	16	41
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Autres charges	22	28
Total des charges d'exploitation (12)	172	301
RESULTAT D'EXPLOITATION	-172	-299
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés		28
Reprise sur provisions et transferts de charges		2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	18
Total des produits financiers (13)	1	48
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
Différences négatives de change		
Total des charges financières (14)		1
RESULTAT FINANCIER	1	47
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-170	-252
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 146
Reprises provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 146
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 146
Provision pour impôt		142
Charge (produit) d'impôt sur les bénéfices	-10	469
RESULTAT NET	-161	283
Résultat net par action (en euros)	-0.19	0.33

III - Tableau des flux de trésorerie

	30.06.2015	31.12.2014
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
Résultat net	-161	283
Amortissements et provisions		140
Résultat sur cessions d'actif immobilisé		-764
Capacité d'autofinancement	-161	-341
Variation des clients et comptes rattachés		
Variation des fournisseurs	-74	-124
Variation des Autres actifs et passifs d'exploitation	-496	-250
Variation des besoins d'exploitation	-570	-374
Flux de trésorerie d'exploitation	-731	-715
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières, nets d'impôts		764
Variation des prêts		8 200
Variation de périmètre sur la trésorerie		
Flux de trésorerie d'investissement		8 964
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
variation des comptes consentis et des emprunts et autres dettes financières		
Coûts dividendes versés		- 461
Réduction de capital, remboursement de réserves		- 17 022
Flux de trésorerie de financement		- 17 483
Variation de trésorerie	-731	-9 234
Variation des valeurs mobilières de placement	-599	-9 052
Variation des disponibilités	-132	-182
Variation des concours bancaires à court terme		
Variation de trésorerie	-731	-9 234
Trésorerie d'ouverture	1 679	10 914
Trésorerie de clôture	949	1 680
Variation de trésorerie	-731	-9 234

CFI – Compagnie Foncière Internationale**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX****Période du 01 janvier 2015 au 30 juin 2015**

La présente annexe concerne les comptes de l'exercice du 01 janvier 2015 au 30 juin 2015.

Aucune clôture intermédiaire n'ayant été réalisé lors du dernier exercice clos le 31 décembre 2014, l'exercice de comparaison est le 31 décembre 2014, exercice qui avait une durée exceptionnelle de 5 mois du 1^{er} août 2014 au 31 décembre 2014.

Le total du bilan est arrêté au montant de 974 011 euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 700 732 euros.

Le résultat de l'exercice s'établit à -160 513 euros.

1.- Faits caractéristiques

L'OPR (Offre Publique de Retrait) initiée par l'actionnaire de contrôle Yellow Grafton SC suite à la cession de la totalité des actifs de la Société, a été clôturée le 9 janvier 2015. Yellow Grafton SC détient désormais 89,11% du capital et des droits de vote de la Société.

Dans ce contexte, le contrat de liquidité confié à Kepler-Cheuvreux a été résilié en octobre 2014, avec effet du 6 février 2015.

Par ailleurs une assemblée générale mixte s'est tenue le 18 juin 2015 et a notamment décidé:

- d'approuver les comptes annuels de l'exercice ouvert le 1/08/2014 et clos le 31/12/2014 et d'inscrire le résultat distribuable de 291 408 € en report à nouveau;
- de renouveler le mandat de trois administrateurs: M. Vincent Rouget, M. Olivier Lavigne Delville et Mme Sophia Chihab-Eddine.
- de modifier les statuts afin, essentiellement, de déroger aux dispositions de la loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 ("Loi Florange") de sorte que chaque action de la Société donne droit à une voix au sein des assemblées générales.

2.- Evènements subséquents

Néant

3.- Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Ils sont présentés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles de l'exercice précédent et notamment en ce qui concerne le principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

3.1.- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles comprennent un logiciel amorti sur 1 an, du matériel informatique amorti sur une durée de 2 à 5 ans.

3.2.- Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur prix de revient, une provision est constituée si la valeur d'utilité lui est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des capitaux propres réévalués de la filiale.

3.3.- Créances

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

3.4.- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées, au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché. Le cas échéant une dépréciation pour pertes latentes est comptabilisée.

3.5.- Provisions pour charges

Les provisions pour charges sont constituées dès lors que la charge est probable, peut-être raisonnablement estimée et a fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

NOTES SUR LE BILAN**4.- Immobilisations incorporelles et corporelles**

Etat des valeurs brutes

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Ventilation des diminutions		Clôture
			Cessions	Mise au Rebut	
Immobilisations incorporelles . Logiciels					
Immobilisations corporelles . Autres	2				2
Total	2				2
Total général	2				2

Etat des amortissements

Rubriques	Ouverture	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Clôture
		Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis de manière exceptionnelle	Eléments cédés	Eléments mis au rebut	
Immobilisations incorporelles . Logiciels						
Immobilisations corporelles . Autres	1					1
Total général	1					1

Valeurs nettes

Rubriques	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles			
. Logiciels			
Immobilisations corporelles			
. Autres	2	1	1
Total	2	1	1
Total général	2	1	1

5.- Immobilisations financières

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Clôture
Immobilisations financières				
. Participations				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	6			6
Total	6			6

6.- Etat des échéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

Autres créances :

L'essentiel de ce poste est constitué de TVA récupérable pour 11 K€.

7.- Valeurs mobilières de placement

	Valeur nette au bilan	Valeur du marché au 30 juin 2015
Actions propres	1	1
Autres valeurs mobilières de placement (sicav monétaires)	937	939
Total	938	940

Au 30 juin 2015, 551 actions d'autocontrôle représentant moins de 0,20% du capital.

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de mouvements sur ses actions d'autocontrôle.

Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées à hauteur de 937 K€ en SICAV monétaires détenues chez Crédit Agricole CIB.

8.- Disponibilités

Elles sont constituées des sommes figurant au crédit des comptes courants bancaires.

9.- Capital

Le capital social se compose de 854 224 actions de valeur nominale unitaire de 0.60 euros.

10.- Variation des capitaux propres

Rubriques	Ouverture	Affectation du résultat 31/12/14	Virt RàN à autres réserves	Préltv pour distribution	Résultat 30/06/15	Clôture
Capital social	513					513
Prime de fusion	6					6
Réserves :						
Réserve légale	51					51
Autres réserves						
Report à nouveau et acompte sur dividende (1)	8	283				291
Résultat	283	-283			-161	-161
	861	0			-161	701

L'assemblée générale mixte du 18 juin 2015 a décidé d'affecter le résultat en report à nouveau.

11.- Provisions pour risques et charges

Une provision pour impôts de 142 196 euros liée à la sortie du régime SIIC, a été constituée dans les comptes au 31/12/2014.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**12.- Charges d'exploitation**

Elles comprennent principalement :

- Les prestations de services externalisées ainsi que des honoraires de conseil et d'assistance, notamment juridique et comptable.
- La rémunération des mandataires sociaux et salariés ainsi que les charges sociales et taxes y afférentes.

13.- Produits financiers

	Exercice clos au 30.06.2015		Exercice clos au 31.12.2014
	total	dont entreprises liées	
Produits financiers de participation			29
Autres intérêts et produits assimilés			2
Reprises sur provisions financières			18
Produits nets sur cessions de VMP	1		
Total	1		49

14.- Charges financières

	Exercice clos au 30.06.2015		Exercice clos au 31.12.14
	total	dont entreprises liées	
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences négatives de change			
Total			

15.- Impôts sur les bénéfices

La société relève de l'impôt sur les sociétés.

Ventilation du résultat après impôt

	Exercice clos au 30.06.2015			Exercice clos au 31.12.2014		
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Exploitation	-171		-171	-299		-299
Financier	1		1	47		47
Exceptionnel		10	10	1 146	-611	535
Total	-170	10	-161	894	-611	283

L'allègement de la dette future d'impôt qui correspond à la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché des SICAV (voir note 7) n'est pas significatif. Il n'y a pas d'accroissement futur de la dette d'impôt.

16. Transactions avec les parties liées

Au 30 juin 2015, il n'existe aucune transaction avec des parties liées au sens du règlement ANC 2010-02

AUTRES INFORMATIONS**17.- Engagements financiers**

N'ayant pas de dette bancaire à son bilan, elle n'est pas soumise au respect d'engagements pris vis à vis de banques (« Covenants »).

18.- Effectifs

Au 30 juin 2015 il n'y a pas de salarié.

19.- Rémunérations des organes d'administration et de direction

Les jetons de présence comptabilisés au titre de l'exercice clos le 30 juin 2015 s'élèvent à 21 750 euros. Le montant des rémunérations brutes versées au premier semestre 2015 au mandataire social s'est élevé à 123 903 € (dont 100 000 € faisaient l'objet d'une provision au 31 décembre 2014), soit 98 234 € net.

20.- Société mère

En conséquence de la cession des actifs de la Société, l'actionnaire de contrôle a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) qui s'est déroulée du 23 décembre 2014 au 9 janvier 2015, sur la base d'un prix de l'action de 1,06€.

Au terme de cette OPR, Yellow Grafton SC détient 89,11% du capital et des droits de vote de la Société. Dans ce contexte, le contrat de liquidité confié à Kepler-Cheuvreux a été résilié en octobre 2014 avec effet du 6 février 2015.

21.- Inventaire des valeurs mobilières de placement au 30 juin 2015**21.1 CFI – Titres auto contrôlés****TITRES CFI AUTODETENUS AU 30 JUIN 2015**

Nombre	désignation	valeur d'achat moyen	valeur comptable	valeur liquidative unitaire au 30/06/2015	valeur liquidative au 30/06/2015	PLUS VALUE/MOINS VALUE LATENTE
551	CFI	0.6	330.60	2.67	1 471.17	1 140.57

21.2 CFI**LISTE DES PLACEMENTS AU 30 JUIN 2015**

Nombre	désignation	valeur d'achat	valeur comptable	valeur liquidative unitaire au 30/06/2015	valeur liquidative au 30/06/2015	PLUS VALUE/MOINS VALUE LATENTE
4	AMUNDI TRESO CORPO	234 152,74	936 610,96	234 851,89	939 407,56	2 796,60



RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2015

I. Activité et faits marquants du semestre

Résiliation du contrat de liquidité conclu avec Kepler-Chevreaux

En conséquence de la cession des actifs de la Société, l'actionnaire de contrôle a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) qui s'est déroulée du 23 décembre 2014 au 9 janvier 2015, sur la base d'un prix de l'action de 1,06€.

Au terme de cette OPR, Yellow Grafton SC détient 89,11% du capital et des droits de vote de la Société. Dans ce contexte, le contrat de liquidité confié à Kepler-Chevreaux, après avoir été suspendu préalablement à l'Offre, a été résilié avec effet du 6 février 2015.

Approbation des comptes sociaux et affectation du résultat

Dans sa partie ordinaire, l'Assemblée générale du 18 juin 2015 a notamment approuvé les comptes sociaux de l'exercice ouvert, exceptionnellement le 1er août 2014 et clos le 31 décembre 2014, qui dégagent un bénéfice net de 283 128,55€. Elle a décidé d'affecter ce résultat en report à nouveau, celui-ci se trouvant porté à 291 408,42€.

Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'Assemblée générale a également décidé de renouveler les mandats d'administrateurs respectivement, de Monsieur Vincent Rouget, de Monsieur Olivier Lavigne Delville et de Madame Sophia Chihab-Eddine, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Modifications statutaires suite à la loi "Florange"

Dans sa partie extraordinaire, l'Assemblée générale a décidé de déroger à la loi N°2014-384 du 29 mars 2014 afin de maintenir le principe selon lequel chaque action donne droit à une voix

au sein des assemblées générales d'actionnaires; elle a en outre mis en conformité l'article 17 des statuts avec les nouvelles dispositions réglementaires relatives à la date limite d'enregistrement comptable des titres ("*record date*").

II. Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes n'ont pas évolué depuis la clôture au 31 décembre 2014.

La Société ne détenant plus que de la trésorerie placée dans des supports à court terme, est impactée par le nouveau palier de baisse des taux d'intérêt intervenu depuis les annonces de la BCE.

La structure financière de la Société- montant du capital et report à nouveau du bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2014-associée aux mesures de réduction des charges de fonctionnement, permettent à la Société de poursuivre sa gestion en extinction.

III. Transactions avec les parties liées

Il n'y en a pas eu de nouvelle au cours de la période sous revue.

IV. Comptes intermédiaires au 30 juin 2015

Le total du bilan, dont l'actif n'est plus constitué que de trésorerie, s'élève à 974 011€ au 30 juin 2015, à comparer à 1 768 430 € au 31 décembre 2014. La variation principale, au passif, est celle du poste "Dettes fiscales et sociales"(- 554 475€) qui trouve essentiellement sa contrepartie, à l'actif, dans la réduction des placements à court terme.

Le compte de résultat n'enregistrant plus de produits en raison de la très faible rémunération desdits placements, dégage une perte de 160 513€, dont 50 000€ non récurrents.

Le montant des capitaux propres ressort à 700 732€ au 30 juin 2015 (861 245€ au 31 décembre 2014).

Perspectives

La Société n'ayant plus, en l'état, d'activité opérationnelle, elle poursuit sa gestion en extinction..



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

Attestation du Rapport Financier Semestriel

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

(Article L.451.1.2.III du Code monétaire et financier)

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux pour le 1^{er} semestre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2015.

A Paris, le **29 SEP. 2015**

Le Président-Directeur général,

Alain BENON

AUDITEURS ET CONSEILS D'ENTREPRISE

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris
S.A. au capital de € 2.250.400

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

CFI-Compagnie Foncière Internationale

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société CFI-Compagnie Foncière Internationale, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique


Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris et Paris-La Défense, le 22 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

AUDITEURS ET CONSEILS D'ENTREPRISE



Emmanuel Charrier

ERNST & YOUNG et Autres



Nathalie Cordebar